



ANNEXE 1 : BILAN DU PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE SUR LA CDC DES VALLES D'AUGE ET DU MERLERAULT

UN BILAN DES ACTIONS ENGAGEES, DE LEUR ETAT D'AVANCEMENT, ET LISTE D'ACTIONS NON-REALISEES

Plan d'actions en précisant par action ou groupe d'actions : le périmètre, la cible et les moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget) ;

ACTIONS D'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITE

Une entrée en matière par des actions immédiates, visibles par les habitants et les acteurs de l'économie agricole et agro-alimentaire pour montrer l'implication et l'engagement de la CdC dans l'alimentation et le soutien à l'activité agricole :

Action 1 : Recrutement d'un chargé de projet alimentaire de territoire PAT pour 3 ans, renouvelable : rôle animation, coordination, gestion de la démarche PAT

Périmètre : CdC VAM

Cible : les habitants de la CdC, partenaires socio-économiques, techniques et financiers

Moyens mis en œuvre : embauche à temps plein (1 ETP) /coût salarial sur 3 ans : 140 401€

AVANCEE : Un agent sur le poste à temps plein pendant moins d'un an avant de devenir directeur de l'abattoir de volailles de Gacé, des tentatives pour son remplacement infructueuses ayant débouché à une répartition de la mission de la manière suivante : coordination de la démarche par le DGS de la collectivité, l'accompagnement technique et financier des gros projets structurants de la filière agricole (construction d'un abattoir de volailles, structuration et développement d'entreprises « fromagères » par la chargée de mission « développement économique », élaboration d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire par la chargée de projet « transition environnementale », en contrat d'apprentissage puis en contrat de projet, développement des circuits courts et structuration d'un approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux par la chargée des affaires scolaires, animations « produits locaux », ... développées par la cheffe de services « enfance-jeunesse ». Une mission PAT, considérée comme une mission transversale et intégrée à l'ensemble des services de la collectivité.

A FAIRE : mieux valoriser au sein de la collectivité et auprès de ses partenaires, l'organisation de la mission PAT de la CDC VAM.

Action 2 : Edition d'une newsletter sur le site de la CdC spécifique PAT (annonce du recrutement du chargé de projet « PAT », précision sur ce qu'est un PAT, origine de la démarche sur le territoire, et perspectives de mise en œuvre, information également diffusée par voie de presse

Périmètre : CdC VAM

Cible : les habitants de la CdC, partenaires socio-économiques, techniques et financiers

Moyens mis en œuvre : mobilisation de l'agent en charge de la communication

AVANCEE : Dès juillet 2021, publication d'articles dans le magazine de la CDC. Début 2022, publication d'articles sur le « je mange local » pour présentation des producteurs locaux, puis promotion des producteurs sur le site touristique de la collectivité « terre de richesses ».

En 2023, communication limitée faute d'agent au poste de chargé de communication en 2023. Recrutement effectif depuis quelques mois seulement. Cependant dès juillet 2021 articles dans le magazine de la CDC.

Les agents de la CdC relayent sur le site « facebook » de la collectivité les initiatives locales valorisant les producteurs locaux.



A FAIRE : Une personne en contrat d'apprentissage vient d'être recrutée au service communication. Parmi ses missions, la révision du site Internet de la collectivité pour valoriser les services, les missions et les actions. Une page sur les programmes d'aides en faveur de la revitalisation du territoire, sa structuration et sa valorisation est envisagée : y sera mis en évidence le dispositif PAT. Le PAT sera par ailleurs valorisé à travers les actions réalisées par les différents services compte tenu de l'approche transversale que lui donne la collectivité.

Action 3 : Poursuivre le recensement des producteurs locaux en vente directe (dont artisans transformant produits locaux et commerces vendant exclusivement ou en partie des produits locaux), et créer des outils de géolocalisation sur une carte interactive accessible sur le site Internet de la CdC « terre de richesse », élaborer un document téléchargeable.

Périmètre : CdC VAM

Cible : les habitants de la CdC, les touristes, les professionnels du tourisme, les résidents secondaires

Moyens mis en œuvre : mobilisation des agents en charge de la communication et du tourisme.

AVANCEE : Ensemble des producteurs recensé (voir bilan envoyé début 2023). Mise en ligne des boutiques à la ferme <https://www.terrederichesses.fr/boutiques-la-ferme>

A FAIRE : créer des outils de géolocalisation sur une carte interactive accessible sur le site Internet de la CdC « terre de richesse », élaborer un document téléchargeable.

Action 4 : Evaluer la part des produits de qualité et locaux dans les repas proposés au sein des cantines scolaires/péri-scolaires, quel que soit leur mode de fonctionnement et comparer les atouts/contraintes des différents modes de gestion de la restauration scolaire, mettre en place de nouvelles modalités de passation des marchés publics

Périmètre : CdC VAM

Cible : les restaurants scolaires relevant de la compétence de la CDC (repas du midi et du goûter)

Moyens mis en œuvre : mobilisation des agents en charge des finances, de la restauration scolaire dont les cuisiniers ainsi que le chargé de projet « PAT »

AVANCEE : Nous avons commencé à travailler avec 5 producteurs locaux en direct en 2023.

Produits concernés : Laitiers : crèmes desserts, yaourts, prochainement fromage, Bœuf, volaille, porc, légumes.

Sans compter bien entendu l'achat du pain chez les boulangers locaux, et les achats dans les petites superettes de proximité.

Par ailleurs, récupération des données du prestataire qui produit les repas pour certaines écoles afin de connaître la part de bio, de local

A FAIRE : la collectivité envisage de reprendre en régie deux cantines, approvisionnant deux écoles du secteur Nord de la CdC. Cette gestion remplace le recours à un prestataire de services. La CdC souhaite ainsi maîtriser l'approvisionnement en circuit court. Cette nouvelle gestion implique le recrutement de personnels en restauration, au service et à l'entretien.

Action 5 : mettre en place le dispositif « petits déjeuners » à l'école dès la rentrée de septembre 2021

Périmètre : CdC VAM

Cible : les élèves de toutes les écoles maternelles et primaires du territoire

Moyens mis en œuvre : achat des denrées et distribution gratuite des petits-déjeuners, mise à disposition des agents territoriaux pour gérer la préparation, le service et le nettoyage liés à ce service, et mobilisation des agents des centres de loisirs à l'élaboration d'actions d'éducation à l'alimentation et de sensibilisation des parents à l'importance de ce repas.

AVANCEE : débuté en septembre 2022. 7262 petits déjeuners distribués sur l'année scolaire 2022 – 2023 touchant 149 élèves différents.

A FAIRE : Action qui se poursuit

Action 6 : Mesurer le gaspillage alimentaire pour chaque cantine, seront associés les gestionnaires de cantines, cuisiniers et agents de restauration, (collecte de données, recensement des besoins)

Périmètre : CdC VAM

Cible : les restaurants scolaires relevant de la compétence de la CdC

Moyens mis en œuvre : animation et construction d'outils de mesure en partenariat avec les agents de la restauration scolaire intercommunale. (Cette démarche se veut exemplaire et aidera aussi à sensibiliser les restaurateurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire).

AVANCEE : Mesures effectuées dans les écoles et les centres de loisirs. A l'année 3, 3 T de gaspillage alimentaire ont été estimés pour un coût estimé supérieur à 48 000 €.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Sensibilisation effectuée auprès des enfants des écoles et centres de loisirs (18 animations)
- Formation et sensibilisation des personnels de cantine
- Mise en place de la réservation obligatoire des repas avec facturation supérieure pour les repas non réservés. L'idée est de pouvoir passer les commandes au plus juste, en effet, nous avons pu constater que 55% du gaspillage alimentaire correspond à ce qui n'est pas servi.

A FAIRE : Relancer une campagne de formations des agents de la restauration scolaire dans la lutte au gaspillage alimentaire et au « bien manger »

Action 7 : Distribuer des composteurs individuels

Périmètre : CdC VAM

Cible : les ménages de la collectivité

Moyens mis en œuvre : acquisition de 300 composteurs dès 2021, et distribution de ceux-ci dans les déchetteries du territoire.

AVANCEE : Composteur individuels achetés : déjà 151 vendus.

A FAIRE : expérimenter les lombrics composteurs, outils de valorisation des déchets alimentaires, adaptés aux foyers en appartement. Des agents de la CdC tentent l'expérience avant de la promouvoir auprès des habitants.

Action 8 : Participer aux projets de développement de deux filières locales dont à court terme :

- La construction du nouvel abattoir de volailles

Périmètre : CdC VAM

Cible : les producteurs de la filière avicole, les gérants (cédant et repreneur)

Moyens mis en œuvre : poursuite de la démarche engagée et coordonnée par la chargée de développement économique depuis 2018 (concertation autour de la nature du projet, du plan de financement, des modalités de la transmission/reprise, des modalités de gestion/location...).

- La construction de 3 nouvelles fermes laitières, et agrandissement de la ferme existante depuis 40 ans

Périmètre : CdC VAM

Cible : les producteurs de la filière laitière, les entrepreneurs des différentes entreprises

Moyens mis en œuvre : organisation de la concertation, analyse des besoins par la chargée de développement économique.

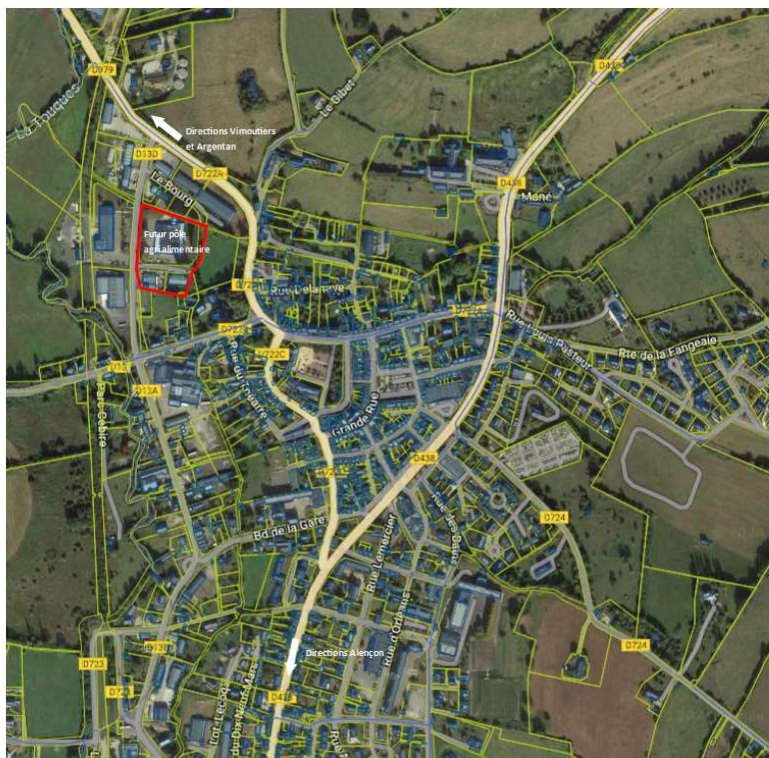
AVANCEE : Après plusieurs rebondissements, la collectivité a enfin pu trouver un site pour accueillir le futur abattoir, une décision du conseil de décembre 2023 a acté l'acquisition d'un bâtiment de 2000m² pour 300 000€ et un maître d'œuvre a été choisi pour monter le projet de réhabilitation.

La CDCVAM souhaite profiter du déplacement de l'abattoir pour constituer un pôle agri-alimentaire. Le projet consiste à associer une entreprise de transformation des volailles afin d'accroître la valeur ajoutée produite sur le territoire à travers une intégration plus complète de la filière avicole.

D'autres projets de type venaison du gibier issu notamment de la chasse sont envisagés ; des porteurs de projet ayant fait part de leur intérêt pour intégrer le pôle qui serait créé, afin de mutualiser la logistique.

C'est pourquoi la CDCVAM s'est engagée dans l'acquisition de 2 bâtiments (un de 2 000 m² et l'autre de 500 m²) à proximité de l'abattoir actuel qui serait également réutilisé.





La CDC a également soutenu la commune de Planches dans le montage d'un drive fermier ayant vocation à permettre aux exploitants locaux de réaliser de la vente directe.

Des projets de développement sur Camembert : trois projets de construction de fromageries à Camembert, devant ouvrir entre mai et décembre 2021, un projet d'agrandissement de la fromagerie Durand, installée depuis 40 ans à Camembert. Adossés aux espaces muséographies de Camembert et de Vimoutiers, ces projets, au-delà de leur dimension économique, ont aussi une vocation pédagogique et un fort impact touristique. (Annexe E : la presse locale en parle)

AVANCEE : La CDCVAM a pris en compétence le musée du camembert afin de l'intégrer dans sa compétence touristique. Ce dernier reste géré de façon associative mais bénéficie du soutien de la CDC par la mise à disposition des locaux et des subventions pour la mise en place d'animation.

Par ailleurs la CDCVAM a accompagné l'obtention du label « site remarquable du goût » pour le camembert. Label obtenu au début de l'été 2022 qui a suivi la création d'une association pour porter le label et l'animer.

Action 9 : mobiliser les centres de loisirs sur la construction d'un projet pédagogique et éducatif pluriannuel sur la nutrition/santé/éducation au goût/sport dès la rentrée 2021 pendant le temps périscolaire

Périmètre : CdC VAM

Cible : les enfants de la CdC VAM fréquentant les centres de loisirs et les élèves de maternelle et de primaire (pause méridienne)

Moyens mis en œuvre : mobilisation des directeurs et des animateurs des centres de loisirs à la co-construction d'un projet et mobilisation des ressources financières disponibles via la Convention Territoriale Globale (CTG)

AVANCEE : Les centres de loisirs sont mobilisés toute l'année les mercredis et vacances scolaires sur des thématiques variées. Par ailleurs, les temps de garderie du matin et du soir dans les écoles ainsi que le temps de pause du midi sont utilisés pour des activités sportives et des actions de sensibilisation.

Des sensibilisations ont été faites dans l'ensemble des centres de loisirs sur le gaspillage alimentaire et le « manger mieux ».

A FAIRE : Actions qui se poursuit au fil des saisons.

